

SOMMAIRE:	No. 11, novembre 1975
Résolutions du 17e Congrès	p. 2
Mécanismes de représentation	p. 9
Election d'un nouveau comité de direction	p. 9
Programme	p. 10
Coût	p. 10
Ordres du jour	p. 11

# JEUNE

# THEATRE

PER  
J-7  
CON

## DIX-HUITIEME CONGRES DE L'AQJT

**URGENCE**

## ELECTION D'UN NOUVEAU COMITE DE DIRECTION

- Le Festival a fait éclater les contradictions à l'intérieur de l'AQJT. Peut-on en faire un autre?
- Toutes les tendances s'expriment-elles clairement dans "Jeune Théâtre"?
- Comment les résolutions idéologiques du 17ième Congrès ont-elles été appliquées dans la pratique des troupes?
- La Charte avec ses buts de théâtre populaire est-elle acceptée et appliquée par toutes les troupes?
- Pouvons-nous fonctionner avec cette Charte?
- L'AQJT est-elle un organisme de services ou une association avec une orientation idéologique?
- Concrètement, quelles activités devons-nous faire?
- L'AQJT représente-t-elle toutes les troupes? A qui sert l'AQJT?

**TOUTES CES QUESTIONS SERONT LES THEMES DU 18ième CONGRES.**

Les modalités techniques concernant les ateliers seront définies par l'Assemblée Générale du vendredi soir.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE**

Résolutions  
du  
dix-septième  
Congrès

**Dix-septième  
Congrès annuel  
de l'AQJT**

Hôtel Iroquois, Montréal,  
4, 5, 6 octobre 1974

**Participation**

Association Théâtrale Jean Dolbeau  
(Dolbeau): Rodrigue Jean.

Atelier du Cegep de Rimouski (Rimouski): Robert Corneau, André Dionne, Dominique Leblond, François Labissonnière.

La Bebitte à Roche (Montréal): Louise Chatauby, André Labrosse, Gilles Labrosse, Charles Leblanc, Marc Poitras.

La Barouette au Soleil (Montréal): Jean Adams, Pierre-André Blais, Lucie Demontigny, Gaétan Lalonde, Jacqueline Salvas, Monique Salvas, Michel Vachon.

La Comédie des Deux Rives (Ottawa): Dominique Ayotte.

Les Clandestins (Valleyfield): Jean-Guy Pelletier.

La Famille Corriveau (St-Lambert): Jean Beaudry, Danièle Dupuy, David Lonergan, Sylvie Perreault.

Les Gens d'en Bas (Rimouski): Eudore Belzile, Pauline Drolet, Bouchard Lévesque, Lise Théberge.

La Grosse Orteil (Montréal): Sandra Beauregard, Jean Bernard, Julien Fortin, Richard Gagnon, Lise Lamoureux.

La Gaboche (Chicoutimi): Gérard Duhaime, Sylvie Gagnon, Serge Glasson.

L'Incube Méphistophélique (Sorel): Lucie Chapdeleine, Sylvain Letendre, Dany Roy, Gilles Veilleux.

Le Liké (St-Hubert): François Lessard, Christine Lessard, Carmen Pallardy, Sylvie Pallardy, Lyne Roberge.

La Marmaille (Longueuil): Daniel Meilleur, Monique Rioux.

Il est proposé par Dominique Avoil... secondé par Yves-Erick Marier... proposition acceptée à l'unanimité.

Régionalisation

3 Il est proposé par Lyse Bolduc... secondé par Louis Denis... proposition acceptée à l'unanimité.

4 Il est proposé par Yves-Erick Marier... secondé par Sylvie Gagnon... proposition acceptée à l'unanimité.

Les Mimes (Montréal): Louise Denis, Robert Dion.

Théâtre-Mime du Québec (Montréal): Michel Barrette, Normand Touchette, Robert Séguin.

La Troupe de Même (Québec): André Jean.

Le Théâtre Parminou (Québec): Martine Beaulne, Hélène Desperrier, Rémy Girard, Louis-Dominique Lavigne, André Poulin, Jean-Léon Rondeau.

La Rallonge (Montréal): Sylvia Gariépy, Marcel Gauthier, Louise Saint-Pierre, Daniel Simard.

La Ruelle (Boucherville): Yvan Benoît, Hélène Mondoux, Martine Ringuette.

Troupe du Cegep de Ste-Foy (Québec): Marie Bouliane, Charles Falardeau, Jacques Thériault, Pierre Tremblay.

Les Sanregrets (Montréal): Réjean Bédard, Claude Couillard, Francine Lebeau, André Melançon, Pierre Mongeau.

Studio-Théâtre (Ste-Sophie de Lacorne): Jean-Marie Da Sylva.

Tic Tac Boom (Québec): Doris Girard, Maurice Gohier.

Le Théâtre en Vrac (Québec): Louis De Garie, Madeleine Dumais, Hélène Fleury.

Le Tiers-Théâtre (Québec): Odette Lavoie, Michel Morency.

La Troupe des Treize (Québec): Jocelyne Hardy, Gilles Lambert, Josette Tremblay.

Le Théâtre Euh! (Québec): Lyse Bolduc, Clément Cazalais, Marie-Renée Charest, Marie-France Desrochers, Marc Doré, Yves-Erick Marier.

Les Torpinouches (Maniwaki): Hélène Mercier, Odile Roy, Eric Soucy, Michel Thibault, Marcel Trépanier.

Le Théâtre Populaire d'Alma (Alma): Claude Accolas, Philippe Genest, Bernard Martineau.

Théâtre Etudiant du Cegep de Hull (Hull): Paul Brossard.

Le Théâtre d'la Shop (Montréal): Richard Gardner, Alain Lussier, Louise Lussier, Nacer Mazani.

Troupe de l'Université de Moncton (Moncton): Philippe Beaulieu, Jean-Claude Legal.

Troupe du Cegep de Rivière-du-loup (Rivière-du-Loup): André Ouellet.

L'Ovule (Beauharnois): Luc Boisvert, Jocelyn Vinet.

Ben je l'ai l'histoire (Joliette): Daniel le Chayer, Maryse Rivest.

Théâtre de Carton (Montréal): Carole Deneault, Manon Roy.

Observateurs: Pierre Beudet (Service des Loisirs et Parcs de Québec), Pierre Bertrand, Michel Breton, Emmanuel Charpentier, André Cornu (Ministère des Affaires Culturelles, Développement Régional), Martine Corriveau (Journal Le Soleil de Québec).

**ASSEMBLEE GENERALE  
Hôtel Iroquois, Montréal,  
vendredi 4 octobre 1974,  
21:00**

1. Il est proposé par David Lonergan, secondé par Michel Morency que l'Assemblée soit ouverte.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
2. Il est proposé par Hélène Fleury, secondé par Danièle Dupuy que Claude Des Landes soit nommé Président d'Assemblée.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
3. Il est proposé par Jean Beaudry, secondé par André Jean que le nombre de votes tel qu'accordé à chaque troupe-membre soit accepté.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
4. Il est proposé par Michel Morency, secondé par Lyse Bolduc que l'ordre du jour soit adopté.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
5. Il est proposé par Eric Soucy, secondé par Jean Beaudry, que les minutes de la dernière Assemblée soient acceptées.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
6. Il est proposé par Michel Morency, secondé par Hélène Fleury que le rapport du Président de l'AQJT soit accepté.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
7. Il est proposé par Eudore Belzile, secondé par Madeleine Dumais que le rapport des activités de l'AQJT, du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974, soit accepté.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
8. Il est proposé par Hélène Fleury, secondé par André Jean que le rapport préliminaire sur les états financiers de l'AQJT au 30 septembre 1974 soit accepté.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
9. Il est proposé par David Lonergan, secondé par Marie-France Desrochers que l'Année fiscale de l'AQJT soit reportée du 1er avril au 31 mars et ce, à partir du 1er avril 1974 et qu'à cet effet, la charte de l'AQJT soit amendée.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
10. Il est proposé par Philippe Genest, secondé par André Jean que l'Assemblée soit levée.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

**ASSEMBLEE GENERALE  
Hôtel Iroquois, Montréal,  
dimanche le 6 octobre 1974,  
13:00**

1. Il est proposé par Dominique Ayotte, secondé par Yves-Erick Marier que l'assemblée soit ouverte.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
2. Il est proposé par Hélène Fleury, secondé par Danièle Dupuy, que l'ordre des ateliers soit: 1) Régionalisation, 2) Formation et fonctionnement des troupes, 3) Festival du Jeune Théâtre, 4) Auto-financement, 5) Information.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

**Régionalisation**

3. Il est proposé par Lyse Bolduc, secondé par Louise Denis
  - a) qu'au niveau de son orientation politique, l'AQJT appuie les forces qui luttent pour se libérer de l'oppression économique, politique, idéologique que subit le peuple québécois.
  - b) qu'au niveau de son orientation culturelle **dépendante** de son orientation politique, l'AQJT favorise le développement d'un théâtre qui serait le reflet de ces luttes (écoles, quartiers, milieux ruraux, usines, etc...) ou qui chercherait à le devenir.Le vote est demandé par Claude Couillard.  
Pour: 59      Contre: 0      Abstention: 4  
Proposition acceptée.
4. Il est proposé par Yves-Erick Marier, secondé par Sylvie Gagnon
  - a) que, conséquemment à sa ligne politico-culturelle, l'AQJT définitse comme étant de la régionalisation, le phénomène de rapprochement des troupes de théâtre, qui la composent, aux problèmes (sociaux, économique-culturels) que leur région rencontre.  
Ce phénomène de rapprochement devrait évidemment se refléter dans leur travail théâtral.
  - b) que, pour favoriser politique de régionalisation, l'AQJT produise **elle-même** un dossier faisant le rapport précis de telles expériences de régionalisation.  
Ce dossier verrait à faire ressortir une analyse des forces en présence dans la région, la façon dont a travaillé la troupe pour se lier aux gens du milieu et pour comprendre **concrètement** les problèmes de cette région, les acquis et les erreurs que la troupe aurait fait sortir de son expérience.

Auto - Établissement  
17. Il est proposé par David Lorange, secondé par Hélène Desperrier, - attendu que l'intégration à la Centrale Administrative à pour conséquence directe de faire de l'AQJT un organisme para-public; - attendu que cette nouvelle situation accroit notre dépendance face au gouvernement et ce, non plus seulement par la subvention mais aussi par le logement et les services; - attendu que les services ne sont pas un élément neutre et déterminent une certaine orientation de l'organisme; - attendu que nous ne faisons pas à l'AQJT (évoquant ainsi l'une des tâches des troupes); - attendu que l'AQJT se définit ainsi comme un organisme spécialisé de loisirs socio-culturels; que l'évolution de l'AQJT, depuis quelques années a dépassé la notion du "loisir" dans la mesure où elle "pousse" la nécessité de la création et de l'implication des troupes dans leur milieu; - attendu que l'AQJT n'a eu aucune influence sur l'administration de la Centrale; seul par le C.A. de nous nous retrouvons le plus souvent mis dans une position mi-... - attendu que les grands ressorts principaux d'orientation nous sont à l'extérieur; - attendu qu'il nous semble plus probable et profitable de collaborer avec le C.E.A. qu'avec les organismes régionaux par la Cen-

- Ce dossier devrait par la suite être diffusé à l'ensemble des groupes-membres de l'AQJT. Pour celles qui par après seraient intéressées à approfondir certains points de ce dossier, il faudrait que l'AQJT favorise (financièrement) une rencontre entre ces groupes.  
Le vote est demandé par Claude Couillard.  
Pour: 61 Contre: 0 Abstention: 2  
Proposition acceptée.
5. Il est proposé par Luc Doucet, secondé par Dominique Ayotte que le territoire visé par la régionalisation du Jeune Théâtre tentée par l'AQJT n'exclue pas des régions francophones situées hors du Québec. De cette façon, il sera possible pour ces régions de bénéficier de la rencontre de troupes et d'animateurs et d'autres moyens définis par l'AQJT dans sa politique de régionalisation.  
Le vote est demandé par Claude Couillard.  
Pour: 60 Contre: 2 Abstention: 1  
Proposition acceptée.
6. Il est proposé par Paul Brossard, secondé par Eric Soucy que l'AQJT, avec l'aide des troupes-membres, fasse un inventaire précis des troupes et animateurs socio-culturels dans chaque région et que l'AQJT entre en contact avec ces troupes et animateurs.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
7. Il est proposé par Yves-Erick Marier, secondé par André Jean  
a) que le C.A. de l'AQJT incite chaque troupe-membre à faire un dossier sur le déroulement de son travail dans le milieu et sur ce qui se passe dans la région au niveau social et politique.  
b) que les troupes fassent parvenir à l'AQJT cette information  
c) que l'AQJT regroupe cette information dans une publication et distribue aux troupes cette information.  
Le vote est demandé par Luc Doucet.  
Pour: 42 Contre: 8 Abstention: 11
8. Il est proposé par Lyse Bolduc, secondé par Bouchard Lévesque que chaque membre du C.A. de l'AQJT devienne la personne ressource dans sa région. Et comme conséquence pratique, un item de l'ordre du jour de chaque rencontre du C.A. doit traiter de l'information régionale et en tirer des conclusions.  
Le vote est demandé par Yves-Erick Marier.  
Pour: 22 Contre: 22 Abstention: 16  
Le 1er vote est nul. Le vote est repris.

- Pour: 28 Contre: 17 Abstention: 11  
Proposition acceptée.
9. Il est proposé par Jean-Léon Rondeau, secondé par Hélène Desperrier que, pour les troupes intéressées, chacune des troupes d'une même région se rencontrent et essaient d'élaborer une politique régionale précise et les moyens d'action à entreprendre.  
Le vote est demandé par Yves-Erick Marier.  
Pour: 53 Contre: 0 Abstention: 3  
Proposition acceptée.
10. Il est proposé par Yves-Erick Marier, secondé par Lyse Bolduc que, dans l'esprit de régionalisation, deux ou trois personnes d'un groupe puissent aller en stage de l'AQJT à l'intérieur d'un autre groupe qui fait un travail concret et précis sur les problèmes du milieu, et apprendre ainsi la façon de fonctionner de ce groupe en le voyant concrètement en action.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
11. Il est proposé par Jean-Léon Rondeau, secondé par Rémy Girard que, pour les troupes ou les regroupements qui en font la demande, les stages de formation déjà existants soient, dans la mesure du possible, prolongés (une semaine, deux fins de semaine).  
Proposition acceptée à l'unanimité.
12. Il est proposé par Jean-Léon Rondeau, secondé par Yves-Erick Marier, étant donné que les politiques de l'AQJT veulent également rejoindre les troupes qui prennent naissance dans les polyvalentes, les cegeps, etc., de façon à encourager la permanence de ces troupes qui seraient en accord avec les politiques de l'AQJT.  
que l'AQJT prenne contact avec des institutions et propose des animateurs, si possible faisant partie de cette région, ceci favorisant l'unité du Jeune Théâtre face à la politique présente de l'AQJT.  
Proposition acceptée à l'unanimité.
13. Il est proposé par Jean-Léon Rondeau, secondé par Lyse Bolduc, pour les troupes intéressées,  
a) que des "échanges" de spectacles aient lieu entre des troupes de diverses régions  
b) que des "rencontres-échanges" aient lieu entre les troupes (soient permanentes, soient temporaires) ayant des similitudes d'action, d'objectifs, etc.  
c) que ces échanges respectent le contexte de création de chacun de ces spectacles.  
Le vote est demandé par Louise Denis.  
Pour: 56 Contre: 0 Abstention: 0

Proposition acceptée à l'unanimité.

14. Il est proposé par Eudore Belzile, secondé par Bouchard Lévesque que l'AQJT établisse des liens ou ententes de collaboration avec les organismes régionaux, tels les Conseils Régionaux de Loisirs (C.R.L.), les Bureaux Régionaux de Développement Culturel (B.R.D.C.) en ce qui a trait au développement du théâtre, vu que ces organismes disposent de personnes-ressources, d'une centrale administrative, de budget, et que déjà il existe à l'intérieur de ces organismes des structures de développement culturel de la région soient des Commissions de Développement Culturel.

Proposition acceptée à l'unanimité.

#### Formation et fonctionnement des troupes

15. Il est proposé par Claude Couillard, secondé par Marie-France Desrochers que soient définis et structurés, par le C.A. de l'AQJT, les objectifs propres à l'orientation de l'AQJT sur le type d'animation que dispensent les troupes ou animateurs engagés dans le cadre de la régionalisation.
- Proposition acceptée à l'unanimité.

#### Festival du Jeune Théâtre

16. Il est proposé par Clément Caze-lais, secondé par Louise Denis, entendu que la régionalisation est une priorité pour l'AQJT, que le prochain Festival annuel de l'AQJT se fasse selon les modalités suivantes:

a) que l'orientation et l'organisation du prochain Festival tienne compte des besoins des troupes-membres de toutes les régions et non des besoins individuels tant dans la sélection que dans l'organisation pratique du Festival.

b) que les membres du C.A. et de l'AQJT suscitent la mise sur pied de comités régionaux (chaque troupe-membre ayant un nombre égal de représentants sur ce comité), comités régionaux qui seront chargés de définir les besoins des troupes dans leur région; que le C.A. de l'AQJT voie à la bonne marche de ce comité.

c) que le C.A. fasse l'inventaire des besoins de toutes les régions et établisse à partir de la liste de ces besoins les priorités du prochain Festival en terme d'activités telles que: spectacles, ateliers, rencontres, discussions, etc...

d) que le C.A. nomme deux spectateurs-itinérants, choisis à l'intérieur de l'AQJT, chargés de voir les spectacles de création et que, dans le cas où il y a un comité régional, la décision de sélectionner tel ou tel spectacle soit prise par le comité régional et les deux spectateurs.

e) que le type d'échanges d'idées et de techniques des troupes existe comme formule d'atelier au Festival de l'AQJT.

Le vote est demandé par Marie-Renée Charest.

Pour: 42 Contre: 0 Abstention: 13 Proposition acceptée.

#### Auto - financement

17. Il est proposé par David Lonergan, secondé par Hélène Desperrier,
- attendu que l'intégration à la Centrale Administrative a pour conséquence directe de faire de l'AQJT un organisme para-public;
  - attendu que cette nouvelle situation accroîtrait notre dépendance face au gouvernement et ce, non plus seulement par la subvention mais aussi par le logement et les services;
  - attendu que les services ne sont pas un élément neutre et déterminent une certaine orientation de l'organisme;
  - attendu que nous ne tenons pas à faire grossir démesurément l'AQJT l'éloignant ainsi d'une base démunie (les troupes);
  - attendu que l'AQJT se définirait alors comme un organisme strictement de loisirs socio-culturels; que l'évolution de l'AQJT, depuis quelques années, a dépassé la notion du "loisir" dans la mesure où elle "poussait" la nécessité de la création et de l'implication des troupes dans leur milieu;
  - attendu que l'AQJT n'aurait aucune influence sur l'Administration de la Centrale; sauf par la C.L.Q. où nous nous retrouvons le plus souvent mis dans une position minoritaire;
  - attendu que les grands rassemblements bureaucratiques nuisent à l'efficacité;
  - attendu qu'il nous semble plus probable et profitable de collaborer avec le C.E.A. qu'avec les organismes regroupés par la Cen-

trale; nous en concluons que la Centrale Administrative représente une politique de contrôle et d'étouffement de la part du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports;

que l'AQJT refuse catégoriquement d'entrer dans la Centrale Administrative mise sur pied par le haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Proposition acceptée à l'unanimité.

18. Il est proposé par Marie-France Desrochers, secondé par Odette Lavoie que le Congrès de l'AQJT s'auto-finance de la manière suivante:

a) par une inscription de \$5.00 par participant afin de payer les frais administratifs du Congrès (s'il y a lieu);

b) par le paiement au coût réel du logement et des repas pour chaque participant (s'il y a lieu) en considérant que le maximum d'efforts sera fait pour trouver des locaux gratuits et que le C.A. mette sur pied (si possible) une banque de logements.

Le vote est demandé par Clément Cazalais.

Pour: 55 Contre: 0 Abstention: 0  
Proposition acceptée à l'unanimité.

19. Il est proposé par David Lonergan, secondé par Hélène Fleury que la cotisation annuelle pour une troupe soit de \$30.00.

Proposition acceptée à l'unanimité.

20. Il est proposé par David Lonergan, secondé par Hélène Desperrier,

— attendu que nous envisageons, au niveau des frais d'administration, un déficit de \$1,450.00 calculé de la façon suivante:

Dépenses:  
loyer: \$1,000.00  
timbres, téléphone: 1,500.00  
frais de bureau: 900.00  
vérification: 450.00  
\$3,850.00

Revenus: cotisations  
(80 troupes x \$30.) \$2,400.00  
Déficit: \$1,450.00

— attendu que le mode premier de l'auto-financement de l'AQJT est ses troupes;

a) que soit organisé par le C.A. de l'AQJT un événement théâtral simultanément dans les différentes régions, lequel événement porterait sur des thèmes propres à chacune des régions et serait créé par les troupes tant temporaires que permanentes des dites régions

b) que tous les bénéfices issus de cet événement soient versés intégralement à l'AQJT et servent à défrayer le déficit sus-mentionné.

Le vote est demandé par Odette Lavoie.

Pour: 15 Contre: 17 Abstention: 19

Proposition **rejetée**.

21. Il est proposé par Hélène Desperrier, secondé par Gérard Duhaime que le surplus budgétaire envisagé pour l'année fiscale du 1er avril 1974 au 31 mars 1975 soit utilisé prioritairement pour des fins de régionalisation de manière à développer et à consolider les différentes régions.

Proposition acceptée à l'unanimité.

#### Information

22. Il est proposé par Jean Beaudry, secondé par Louis De Garie que le responsable à l'information distribue, par le biais d'un bulletin interne, les textes et les communiqués venant des troupes et en rapport avec leur travail dans le milieu.

Proposition acceptée à l'unanimité.

23. Il est proposé par Jean Beaudry, secondé par Louis De Garie que le responsable à l'information soit présent aux diverses manifestations régionales.

Proposition acceptée à l'unanimité.

24. Il est proposé par Jean Beaudry, secondé par Louis De Garie, étant donné que

— la publication dans Québec-Presse ne rejoint pas le grand public;  
— la publication dans Québec-Presse ne rejoint pas le public visé par le Jeune Théâtre;

— la publication dans Québec-Presse est nécessitée par une sclérose de la presse culturelle vis-à-vis le Jeune Théâtre;

— à cause de cette situation, l'AQJT doit payer pour des services dus;

— cette publication ne remet pas en cause la survie de l'AQJT;

a) que la politique d'information de l'AQJT soit réorientée en fonction d'une diffusion dans l'ensemble des journaux, y inclus les médias régionaux, non plus en fonction d'une publication spécifique.

b) qu'un mémo interne soit publié régulièrement par l'AQJT et qu'il soit distribué aux troupes-membres et à toute personne ou organisme intéressé.

(N.B.: Il est entendu que cette réorientation de la politique d'information n'est pas un vote de blâme à l'endroit de Québec-Presse.)

Proposition acceptée à l'unanimité.

## Vérificateurs

25. Il est proposé par Claude Couillard, secondé par Danièle Dupuy que les vérificateurs des états financiers de l'AQJT soient: Noisieux, Lyonnais, Gascon, Bédard, Lussier, Sénécal et Associés, Georges Audet & Cie et André Rochette & Cie.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

## Charte

26. Il est proposé par Michel Morency, secondé par Hélène Desperrier que le C.A. de l'AQJT refasse la charte de l'AQJT, qu'elle soit soumise et votée à la prochaine Assemblée Générale et que ce document soit diffusé aux troupes-membres un mois avant l'Assemblée.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

## Conseil d'Administration

27. Il est proposé par Clément Cazalais, secondé par Hélène Fleury, en accord avec la politique de régionalisation adoptée, que le C.A. de l'AQJT soit représentatif des régions et que d'ici la prochaine élection, le C.A. fasse en sorte que chaque région soit visitée par les membres du C.A. (si nécessaire, le C.A. s'adjoindra des aides.)  
Proposition acceptée à l'unanimité.

## Voeu

28. Il est souhaité que le C.A. de l'AQJT trouve des moyens nouveaux pour que la communication entre l'AQJT et la collectivité soit maintenue.
29. Il est proposé par Luc Doucet, secondé par André Jean que l'Assemblée soit levée.  
Proposition acceptée à l'unanimité.

## CLOTURE DU XVII<sup>e</sup> CONGRES ANNUEL DE L'AQJT

N.B.: Le total des votes varie selon la présence des troupes-membres à l'Assemblée, quelques-unes ayant dû quitter avant la fin de l'Assemblée.

Il est proposé par David Lamerquin secondé par Hélène Desperrier...

— attendu que l'intégration à la Direction Administrative a pour conséquence directe de faire de l'AQJT un organisme para-public,

— attendu que cette nouvelle situation accroîtra notre dépendance face au gouvernement et ce, non plus seulement par la subvention mais aussi par le logement et les services,

— attendu que les dépenses ne sont pas un élément neutre et déterminent une certaine orientation de l'organisme,

— attendu que nous ne sommes pas à faire un travail supplémentaire l'AQJT l'organiser ainsi d'une façon efficace (les troupes),

— attendu que l'AQJT se dédierait alors à un organisme strictement de loisirs socio-culturels qui viserait le AQJT, depuis quelques années, a dépassé la notion de "loisir" sans la notion de "jeu" ce qui nécessite de la vision et de l'implication des troupes dans leur milieu,

— attendu que l'AQJT n'aurait aucune influence sur l'Administration de la Commune, sauf par le C.L.O. ce qui nous retournerait le plus souvent dans une position minoritaire,

— attendu que les grands rassemblements intercommunautaires nuisent à l'efficacité,

— attendu que nous serions plus productifs et profitables de collaborer avec le C.S.A. qu'avec les organismes regroupés par le Com-

# MÉCANISMES DE REPRÉSENTATIONS

## ACCREDITATION

Nous vous rappelons les mécanismes de représentation lors du 18ième Congrès. L'accréditation des membres et membres individuels se fera lors de la première Assemblée Générale, vendredi le 5 décembre à 21h00.

## COTISATIONS

Un membre (troupe) et un membre individuel ont droit (s) de vote seulement s'ils sont en règle de cotisation. La cotisation annuelle d'un membre est de \$30.00 et celle d'un membre individuel est de \$20.00

Une personne d'une troupe-membre ne peut être membre individuel.

## DROITS DE VOTE

Un droit de vote est accordé à un membre qui participe au Congrès.

Un droit de vote supplémentaire est accordé à un membre qui a produit dans les douze derniers mois au moins un spectacle de création porté à l'attention du Comité Exécutif de l'AQJT.

Un autre droit de vote supplémentaire est accordé à un membre qui a participé au 9ième Festival et/ou a assisté aux 2/3 des réunions d'un Comité Régional de l'AQJT.

Chaque membre individuel présent a droit à un vote.

Chaque sympathisant a droit de parole mais n'a pas droit de vote.

Aucun membre et membre individuel ne peut déléguer ses droits de vote.



## ÉLECTION D'UN NOUVEAU COMITÉ DE DIRECTION

Tout membre d'une troupe de l'AQJT et membre individuel peut être élu au Comité de Direction.

Sept personnes seront élues par l'Assemblée Générale.

Ces élections auront lieu à la fin du Congrès, le dimanche.

Les personnes qui veulent se présenter au Comité Direction n'ont qu'à le signifier à l'Assemblée Générale au Début de la mise en candidature et se présenter brièvement.

Toute candidature doit être proposée et secondée.

# XVIIIème CONGRÈS ANNUEL

## Québec, le 5, 6, 7 décembre 1975

### PROGRAMME

**Vendredi, 5 décembre:**

**18:00: inscriptions**

**21:00 assemblée générale  
ouverture 18e Congrès**

**Centre d'Accueil  
69 d'Auteuil (face  
au Parlement)**

**Conservatoire  
d'Art  
dramatique  
13 St-Stanislas**

**Samedi, 6 décembre:**

**8:30: déjeuner**

**10:00: ateliers**

**12:30: diner**

**14:00: ateliers**

**18:30: souper**

**Centre d'Accueil**

**Résidence des  
Missionnaires  
71 Ste-Ursule**

**Brasserie  
Passe-Muraille  
73 St-Louis**

**Résidence des  
Missionnaires**

**Brasserie  
Passe-Muraille**



**Dimanche, 7 décembre:**

**8:30: déjeuner**

**10:00: assemblée générale**

**12:30: diner**

**14:00: assemblée générale**

**18:00: cloture**

**Centre d'Accueil**

**Résidence des  
Missionnaires**

**Résidence des  
Missionnaires**

**Résidence des  
Missionnaires**

#### **COUT**

**\$20.00** comprenant l'inscription,  
les repas et le logement

**\$10.00** comprenant l'inscription,  
les repas ou le logement

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Vendredi, le 5 décembre 1975, 21:00

Québec, Conservatoire d'Art Dramatique

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination du président d'Assemblée
3. Accréditation des membres
4. Lecture des minutes de la dernière Assemblée Générale
5. Préparation des ateliers
6. Divers.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Dimanche, le 7 décembre 1975. 10:00

Québec, Résidence des Missionnaires du Sacré-Coeur.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Propositions des ateliers
2. Election du Comité de Direction
3. Divers
4. Clôture du XVIIe Congrès Annuel de l'AQJT

LE JOURNAL ANNUEL  
 ASSEMBLEE GENERALE  
 le 5, 6, 7 décembre 1975  
 Vendredi, le 5 décembre 1975, 21:00

PROGRAMME

Vendredi 5 décembre

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination du président d'Assemblée
3. Accréditation des membres
4. Lecture des minutes de la dernière Assemblée
5. Préparation des affaires
6. Divers

Centre d'accueil  
 48 St-Antoine (face  
 au Parlement)

Conservatoire  
 d'Art  
 dramatique  
 13 St-Siméon

Centre d'accueil

48 St-Antoine  
 13 St-Siméon

Bruyère  
 73 St-Louis

Résidence des  
 Missionnaires

48 St-Antoine

Dimanche, le 7 décembre 1975, 10:00

ORDRE DU JOUR



JEUNE THEATRE est une publication de l'Association Québécoise du Jeune Théâtre, société ayant  
 siège social et secrétariat au 211 St-Sacrement, local 46, Montréal, téléphone (514) 288-5043.  
 Claude Couillard, Louise Fugère, Jacques Vézina, responsables. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale  
 du Québec, quatrième trimestre 1974.  
 JEUNE THEATRE

© Copyright by Roland Bécharde 1974.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE